CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont sans bonne avec demande modérée et prix plus élevés

Chevaux de trait et de voiture	[illegible]
Bons chevaux généraux	[illegible]
Chevaux	[illegible]
Mulets	200@225
Extra heavy	[illegible]
Mules américaines	150@[illegible]
Mules pour plantation	85@100

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de P. A. Hurtubise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans. No 43,913. Division E—Attendu que Frank Zeigel, administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu P. A. Hurtubise, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
7déc—7 11 16

VENTE PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

James M. Kaiser vs John H. Dunn.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'Ilet Nos 906 et 907, borné par l'avenue Londres (autrefois Allen Nouvelle-Orléans, Prieur et Johnson, mesurant 15 pieds de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Felix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
22nov—22 30—déc 13 19 20 21 22

NOTRE DEPARTEMENT DE BEAUTE.

Des Spécialités de Mme A. Ruppert.

La Beauté Pour Tous.

Un Bienfait Pour Toutes les Femmes.

Les Remèdes de Mme A. Ruppert, dont la renommée s'étend au monde entier, SONT LES MEILLEURS.

Ses préparations sont les plus anciennes pour le teint ayant été mises en vente bien des années avant aucune des autres. Elles sont employées et recommandées par le meilleur monde, et donnent toujours une entière satisfaction.

Elles sont en toutes propriétés véritables et naturelles qui embellissent et sont toutes d'après des principes scientifiques. Tout en elles inspire la confiance. Des preuves abondantes de leur mérite ont été soumises toutes demandes à Mme Ruppert. Aucun autre spécialiste n'a donné de démonstrations comparables.

En raison de ces Faits bien Etablis, nous donnons aux Remèdes de Mme Ruppert cette distinction très méritée.

OFFRE EXTRAORDINAIRE!

UNE BOUTEILLE D'Eau pour Blanchir la Peau, De Mme A. Ruppert $1.65

CETTE OFFRE EST FAITE DE BONNE FOI ET CHACUN PEUT AVOIR UNE BOUTEILLE DE CETTE EAU MERVEILLEUSE QUI BLANCHIT LA PEAU, POUR $1.65.

Ce Faux Bloach de Mme Ruppert a été pendant un n'a pas fait l'unanimité. Son usage assure un teint parfait. Elle a été vendue 20 ans plus tôt qu'aucune autre préparation du même genre et aujourd'hui sa vente est plus grande que celle de toutes les autres combinées. Nous recevons constamment des approvisionnements qui viennent directement du laboratoire de Mme A. Ruppert, No 6 Rue, 14ème Rue, New York, et ils sont par excellence.

Ce Livre "COMMENT ETRE BELLE" Gratis.

Tout visiteur à ce département reçoit un livret unique, GRATUITEMENT. Il contient toutes ces petits secrets de la toilette si chers au cœur de toute femme. Nous donnons ci-dessous une liste des choses nécessaires à la toilette, que prépare Mme Ruppert.

	Prix de Mme Ruppert	Notre Prix
Le Tonique de Mme Ruppert pour les Cheveux. Durée sur demande de la vie et en arrête la chute	$1.00	83c
Le Dépilatoire Merveilleux de Mme Ruppert qui enlève en trois minutes le superflu de cheveux sans nuire à la peau	$1.00	83c
L'eau préparée par Mme Ruppert pour rendre la couleur primitive aux cheveux gris n'est pas une teinture	$2.50	$2.19
L'Emaille de Perle de Mme Ruppert donne un ton d'extrême jeunesse à la peau, étant employée surtout le soir	$1.00	83c
La Poudre à la Rose Blanche, de Mme Ruppert, une poudre exquise	50c	43c

Le Savon pour le teint, préparé à l'huile d'amandes douces, un savon parfait, une combinaison d'huile d'amandes et de crème n'est pas un savon boracé et ne contient pas de caustique — 25c — 18c

Le Fluo Bloach de Mme Ruppert, renommé au loin, une grande bouteille, retire de la peau toute décoloration, et embellit naturellement le teint — $3.50 — $1.65

Le Baume Egyptien de Mme Ruppert, une cicatrisante incomparable pour la peau, et employée de concert avec le Bloach pour enlever les rides — $1.00 — 83c

Rappelez-vous que nous vendons une bouteille de l'eau préparée par Mme RUPPERT POUR BLANCHIR LA PEAU, $1.65.

DREYFOUS & CO., LTD.,
Le Magasin Populaire de Marchandises Sèches et de Nouveautés
715—717—719 RUE DU CANAL.

AUDITORIUM HOTEL.

Avenue Michigan et rue Congrès,

CHICAGO.

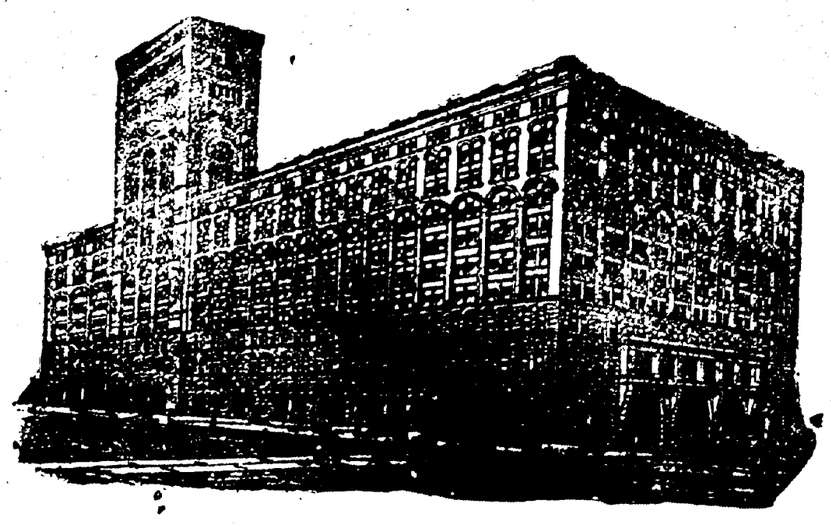

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages ouvertures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michigan et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditorium Hotel Company

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Pauline Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans, No 63,903—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles F. Buck exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Cooper & Walshe, avocats.
6 déc—6 10 15

Succession de Catherine Adams, veuve de Jacob Welsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,176—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Welsch, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Jas Boyd Grainger, avocat.
6 déc—6 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No Municipal 1225 rue Léonidas, entre les rues Plum et Oak.

Mutual Building and Homestead Association vs Peter M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 66,096—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet compris entre les rues Léonidas, Oak (autrefois Quatrième), Plum et Joliet (autrefois Jefferson) et mesurant vingt-deux pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Léonidas vingt trois pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds; ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis fait par C. M. Williams, député voyer de ville daté le 10 janvier 1887 et annexé à un acte de vente de la plaignante dans cette affaire, à Mme Susan Howard, passé pardevant ledit J. D. Taylor, notaire, le 10 janvier 1887 et est placé du côté le plus rapproché de la rue Plum, du lot No seize du plan original.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur du Deuxième District.

Peter Thormeelen, Mme Auguste C. C. Wurtzman, exécutrice testamentaire de la succession de Peter Thormeelen vs Joseph Provenzano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,023—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901 à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Une portion de terre dans le Deuxième district, et bornée par les rues St Claude, Ursulines, Remparts et Chemin du Bayou, mesurant quatorze pieds neuf pouces de face à la rue St Claude sur quatre-vingt six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le Deuxième district, en l'Ilet désigné par le No 139, borné par les rues Ursulines, St Philippe, St Claude et Tremé; ledit lot est désigné par le No 2, formant l'encoignure des rues St Claude et Ursulines et mesurant quarante trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue St Claude sur quarante pieds de profondeur et de face sur la rue Ursulines.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest J. Wenck, avocat pour la plaignante.
16 nov—16 18 22 29—déc 6 13 19

ANNONCES JUDICIALRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Connue comme No 1233 rue Washington (maintenant Fern), entre les rues Quatrième et Plum.

Teutonia Loan & Building Company vs Mme Ida V. Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No 154, borné par les rues Washington, Burdette, Quatrième et Plum, et mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la portion de façade du lot No 15, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant Fred. Deibel, notaire, le 7 février 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Hart & Kernan, avocats pour la plaignante.
23 nov—22 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur non améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin.

Mary Ann Elderman, femme de John H. Elderman, vs Theodore C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin, Cadiz, Sud Liberté et Jena, désignés comme lots 15, 16, 17 et 18, dans l'Ilet 243, sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. J. Ward, notaire public, le 20 mars 1896, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz, par cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot numéro quinze formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew Hero, Jr, avocat pour la plaignante.
7 déc—7 13 20 27—janv 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Connue comme le vieux No 226 et le nouveau No 761 de la rue Franklin, entre les rues Julie et Gravier.

The Smith Bros Co, Limited, vs William Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICTPOUR LA Paroisse d'Orléans, No 66,119—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Julie, Liberté et Girod, désignés comme lots Nos dix-sept et dix huit de l'Ilet No 328 (anciennement lots Nos 57 et 58 de l'Ilet No 5) et mesurant comme suit: Lot No dix-sept, vingt huit pieds de face sur la rue Franklin, la même largeur dans le fond, par cent vingt-huit pieds six pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No dix-huit, et cent vingt huit pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté; et lot No dix huit mesurant vingt huit pieds de face sur la rue Franklin la même largeur dans le fond, par cent vingt huit pieds six pouces et sept lignes sur la ligne de division entre lesdits deux lots, et cent vingt huit pieds sept pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fiorance et Rosen, avocats pour la plaignante.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 921 rue Poeyfarre,

Entre les rues Annonciation et Foucher,

Et de

Deux lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Encoignure des rues Valmont et Dryades.

German American Homestead vs John W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 66,191—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 121 borné par les rues Poeyfarré Delord, Annonciation et Foucher; ledit lot est désigné par le No trois sur un plan de Joseph Pilié, daté le 25 janvier 1841, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville, le 25 janvier 1841, et mesurant vingt pieds huit pouces et six lignes de face sur la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de largeur, courant de la rue Annonciation à la rue Foucher, commune au dit lot et autres.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 486, borné par les rues Remparts, Dryades, Valmont et l'avenue Peters; lesdits lots sont désignés par les Nos vingt trois et vingt quatre, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et arpenteur, daté le 1er février 1895, annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 28 mars 1895, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: le lot No vingt trois, trente pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont, trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Remparts de cent vingt-cinq pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Dryades, de cent vingt sept pieds, huit pouces et six lignes; et le lot No Vingt-quatre formant l'encoignure des rues Valmont et Dryades, et a trente pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts de cent vingt sept pieds, huit pouces et six lignes, et une profondeur et façade sur la rue Dryades de cent trente pieds, deux pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.
23nov—23 29—déc 6 13 20 26

ANNONCES JUDICIALRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Connue comme No 1233 rue Washington (maintenant Fern), entre les rues Quatrième et Plum.

Teutonia Loan & Building Company vs Mme Ida V. Black.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Washington, Burdette, Quatrième et Plum, et mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre comprenant la portion de façade du lot No 15, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant Fred. Deibel, notaire, le 7 février 1888.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Hart & Kernan, avocats pour la plaignante.
23 nov—22 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur non améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin.

Mary Ann Elderman, femme de John H. Elderman, vs Theodore C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin, Cadiz, Sud Liberté et Jena, désignés comme lots 15, 16, 17 et 18, dans l'Ilet 243, sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. J. Ward, notaire public, le 20 mars 1896, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz, par cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, lot numéro quinze formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fiorance et Rosen, avocats pour la plaignante.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 921 rue Poeyfarre,

Entre les rues Annonciation et Foucher,

Et de

Deux lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Encoignure des rues Valmont et Dryades.

German American Homestead vs John W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 66,191—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 121 borné par les rues Poeyfarré Delord, Annonciation et Foucher; ledit lot est désigné par le No trois sur un plan de Joseph Pilié, daté le 25 janvier 1841, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire en cette ville, le 25 janvier 1841, et mesurant vingt pieds huit pouces et six lignes de face sur la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de largeur, courant de la rue Annonciation à la rue Foucher, commune au dit lot et autres.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 486, borné par les rues Remparts, Dryades, Valmont et l'avenue Peters; lesdits lots sont désignés par les Nos vingt trois et vingt quatre, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et arpenteur, daté le 1er février 1895, annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 28 mars 1895, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: le lot No vingt trois, trente pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont, trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Remparts de cent vingt-cinq pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Dryades, de cent vingt sept pieds, huit pouces et six lignes; et le lot No Vingt-quatre formant l'encoignure des rues Valmont et Dryades, et a trente pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts de cent vingt sept pieds, huit pouces et six lignes, et une profondeur et façade sur la rue Dryades de cent trente pieds, deux pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.
23nov—23 29—déc 6 13 20 26

VENTE A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Premier District.

Résidence Double,

Nos 1235 et 1237, rue St Thomas.

Dans l'affaire de la succession de Julia McAuliffe Lee.

No 64,351—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 nov. 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Chippewa, Première et Nord-Peters, désignés comme lot No 11 de l'Ilet No 59 sur un plan lithographique annexé comme référence à un acte passé devant Octave DeArmas, ancien notaire en cette ville, le 10 février 1853. Ledit lot est aussi désigné par le No 20b sur le plan original fait par H. Grant, voyer daté le 2 février 1844 et déposé parmi les archives de L. R. Keany, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesure conformément au susdit plan lithographié, trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus, comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, payable à un et deux ans après la date de vente, garantie par lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, billets portant huit pour cent d'intérêt de la date de la vente; l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1902 et les timbres du Revenu Intérieur, devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Geo. Montgomery, notaire. Bâtisse L. L. & G., aux frais de l'acquéreur.

8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Henry Meyer.

No 65,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue de la Commune—JEUDI, le 19 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 15 nov. 1901, par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans rendu le 21 octobre 1901, et signé le 31 octobre 1901, le tout dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrite, à savoir—

Le commode et bien situé magasin et résidence Nos 2116 et 2118 rue des Magasins, entre les rues Jackson et Joséphine, comprenant un grand magasin et entrepôt avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant trois chambres au premier étage avec entrepôt au rez de chaussée, grand hangar, citerne, allée de voiture sur le côté et écuries, etc. Le tout plus amplement décrit, comme suit à savoir: Premièrement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Joséphine, mesurant 16 pieds de face à la rue Magasins par 136 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant arrière portion de quatre lots de terre dans ledit Ilet désignés par les Nos 19, 20, 21 et 22, d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, le 3 novembre 1844; lesquels lots s'adjoignent et mesurent, chacun, 31 pieds 7 pouces et 6 7/10 lignes de face à la rue Joséphine sur 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, ledit lot No 22 formant l'encoignure des rues Joséphine et Magasins. Deuxièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et Ilet que celui décrit ci-dessus désigné comme lot No 23 sur un devis du même et autres lots, annexé à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 26me jour de février 1858, et ledit lot mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 130 pieds, mesure anglaise.

Cette propriété de choix a une façade de près de 48 pieds et est occupée comme un au bien établissement de meubles, à proximité du marché Magasins, dans un grand centre commercial.

Vendu sujet au bail actuel du locataire expirant le 30 juin 1904 à $360 par an, avec privilège de 5 ans de plus aux mêmes termes et conditions.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire le dépôt coutumier de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant Frederick Zenge, Esq., aux frais de l'acquéreur.

16nov—16 19 26—déc 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Résidence Elevé

AVEC

DIX LOTS DE TERRE DE CHOIX.

A l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle.

La re Mme Elisabeth Wild et als vs les Mineurs d'Edouard Wild décédé.

No 65,871 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 17 décembre 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 29 octobre 1901 et signé le 5 novembre 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:—

Le commode et élevé cottage-résidence, No 5242 rue Tchoupitoulas, à l'encoignure de la rue Bellecastle avec vaste vestibule, 8 chambres, hangars, citerne, etc., plus complètement décrit, comme suit:

Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 7 à 16 inclusivement, dans l'Ilet No 5, bornés par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Front, d'après le plan dressé par Wm Forcher, ancien voyer et déposé comme plan No 9, en l'étude de C. C. Ledreyère, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurant comme suit: Le lot No 7, 30 pieds 9 pouces et 9 lignes de face à la rue Front; 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond; 114 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 6, et 113 pieds 7 pouces et 6 lignes, plus ou moins, sur la ligne de côté opposé. Les lots Nos 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Front; 30 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: 113 pieds 7 pouces et 6 lignes sur les lignes de division des lots 7 et 8, 112 pieds 4 pouces et 9 lignes sur la ligne de division des lots 8 et 9, 111 pieds 2 pouces sur la ligne de division des lots 9 et 10, 109 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne de division des lots 11 et 12 et 108 pieds 6 lignes de profondeur sur façade sur la rue Bellecastle, ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Front et Bellecastle, et les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 chacun 30 pieds 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Bellecastle, le tout en mesure américaine. Sur la ligne de construction publique et du L. C. R. R. R. et de la N. O. Furniture Factory, Cotton Oil Mills, etc.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des intérêts spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, et huit pour cent après échéance et toutes les clauses et autres de sécurité. Les acquéreurs assumant les taxes d'Etat de 1901, faisant un dépôt comptant de 10 pour cent pour les ventes.

Actes de vente pardevant H. Rotur, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 nov—12 15 26—déc 3 10 17

Succession de Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 60,749—Division C—Attendu que Viola Patterson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Patterson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

B. Titus et L. L. Labatt, avocats.
6 nov—6 10 15

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Résumant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE SONT LES BURE